



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2026-281

PUBLIÉ LE 15 MAI 2026

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Service concours statutaires**

75-2026-03-17-00015 - Arrêté de composition du jury du concours  
professionnel de cadre supérieur de santé session 2026 (3 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2026-03-17-00015

Arrêté de composition du jury du concours  
professionnel de cadre supérieur de santé  
session 2026

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS  
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES  
Service Concours Statutaires – Arrêté n° 401/2026/010**

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 92-1098 du 2 octobre 1992 relatif à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris et modifiant le Code de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier des personnels du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé et au grade de cadre supérieur de santé paramédical dans la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté DG n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 modifié fixant la liste des Pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial n°75-2025-06-13-00014 du 16 juin 2025 modifié, fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° ANA 401 2025 05 0007 du 11 juin 2025 portant nomination de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, à compter du 16 juin 2025 en tant que Directeur des Ressources Humaines ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu,

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

**ARRÊTÉ**

juin

**ARTICLE 1** : Le jury du concours professionnel de cadre supérieur de santé session 2026 est ouvert à l'Assistance Publique -Hôpitaux de Paris, prévu par l'arrêté directorial n°75-2025-06-13-00014 du 16 2025 susvisé est constitué ainsi comme suit :

Président :

Mme Fernande <b>ROGER</b>	<b>Directrice des soins</b> Coordinatrice Générale des Soins Adjointe GH APHP Sorbonne Université
---------------------------	---

Membres :

Mme Isabelle <b>LE FALHER</b>	<b>Directrice coordinatrice générale des soins</b> HOPITAL NOVO
Mme Nathalie <b>MATHE</b>	<b>Cadre Paramédicale du DMU carte</b> APHP Centre Université Paris cité
Mme Catherine <b>SORIN</b>	<b>Coordinatrice générale des soins</b> Adjointe AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor
Mme Frédérique <b>PAILHOUS</b>	<b>Responsable de Pôle</b> CHU MONTPELLIER
Mme Elisabeth <b>BOUCHEZ</b>	<b>Cadre supérieur paramédicale CP-DMU</b> APHP.Hôpitaux Universitaires Henri MONDOR
Mme Catherine <b>FIOLET</b>	<b>Cadre supérieur de santé</b> Pontoise et BEAUMONT SUR OISE
Mr Eric <b>PAUTAS</b>	<b>Chef de service</b> Co-coordonnateur DESC et DES de Gériatrie région Ile de France Vice-président de la Collégiale-Syndicat de Gériatrie de l'APHP  APHP Sorbonne Université

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

**ARTICLE 2** : Madame Isabelle LEGENDRE, du service concours statutaires à la direction des ressources humaines de l'APHP est chargée du secrétariat de ce concours.

**ARTICLE 3** : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 17 mars 2026

Pour le Directeur Général,  
Pour le Directeur des Ressources Humaines  
empêché,  
Pour le Directeur du Département Développement  
des Compétences  
L'Adjointe au Directeur  
**SIGNE**  
Marine **LAMOLIE**